

Agent d'entretien des bâtiments (en néerlandais) - Onderhoudsmedewerker Gebouwen

RÉF | 9746

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Vous avez des connaissances techniques et vous aimez être en action ? Maçonnerie, carrelage, peinture... vous voulez tout faire ? Devenir « Agent d'entretien des bâtiments », c'est l'assurance d'avoir du travail.

NL

Ben jij iemand met technisch inzicht die graag actie onderneemt? Metselen, tegelen, verven ... je wil het allemaal doen?

Word 'Onderhoudsmedewerker Gebouwen' en je hebt gegarandeerd werk.

Programme

Il y a différents modules.

Qu'apprendrez-vous ? Quelques exemples :

maçonnerie

revêtement de sol & carrelage

électricité

sanitaires

techniques du bois et menuiserie intérieure

peinture et décoration

VCA

Vous effectuez un stage pour mettre en pratique vos connaissances.

Vous recevrez également une formation en vue de la recherche d'un emploi.

NL

Er zijn verschillende modules.

Wat leer je? Een paar voorbeelden:

metselen

vloeren & tegelen
elektriciteit
sanitair
houttechnieken & binnenschrijnwerk
schilderen & decoratie
VCA

Je doet een stage om je kennis om te zetten in de praktijk.

Je krijgt sollicitatietraining.

Certification(s) visée(s)

Attestation de formation professionnelle
Vous recevrez un certificat de la formation suivie.

Type de formation

[VDAB - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi](#)

ORGANISATION

Durée

durée moyenne de 20 semaines, en fonction de votre niveau de départ et de votre rythme d'apprentissage

Horaire

temps plein
4 jours de cours par semaine: du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30

Pas de cours le vendredi.

Début

2 périodes de démarrage par an : octobre et mars Vous pouvez introduire la demande de formation à tout moment.

Coût

Le VDAB prend en charge vos frais de transport et rembourse également les dépenses liées à la crèche et à la garderie scolaire.

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi.
Vous souhaitez suivre cette formation ? C'est possible si ces conditions sont réunies :

vous êtes demandeur(se) d'emploi

vous avez au moins 18 ans (ou vous allez avoir 18 ans)
vous disposez d'une attestation d'aptitude médicale (le VDAB organise un examen médical)
vous avez un entretien positif avec votre médiateur sur vos compétences et votre motivation
cette formation est une étape logique dans votre parcours vers l'emploi

Connaître

niveau de néerlandais : test 1.1 réussi (avec connaissance du français) ou test 1.2 réussi (si pas de connaissance du français)
le permis de conduire B est un atout

Vous souhaitez suivre cette formation, mais le niveau de départ est trop élevé ?

Aucun problème ! Au VDAB, vous pouvez d'abord :

améliorer votre néerlandais (même si vous ne parlez pas du tout le néerlandais !)
améliorer vos compétences de base

Remarques

Cette formation est organisée en partenariat avec Group Intro

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

ambassadeurs.brussel@vdab.be

Organisme

VDAB Brussel Anderlecht
Chaussée de Mons 1440
1070 Anderlecht

<https://www.vdab.be/vdab-bruxelles>